



J'ai le sentiment que votre association, au vu de son nom et du contenu du site, pratique une stigmatisation des fumeurs

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 18 septembre 2013

Bonjour,

J'ai le sentiment que votre association, au vu de son nom et du contenu du site, pratique une stigmatisation des fumeurs, qu'elle présente comme des individus incivils dont seraient victimes les \ gentils\ non-fumeurs.

Je fume depuis plusieurs années, et j'estime que les fumeurs sont au moins autant victimes de la cigarette que les autres. J'ai commencé alors que j'étais mineure, l'interdiction n'étant alors pas en vigueur. Les différentes interdictions qui frappent les fumeurs, ainsi que les taxes sur le tabac, sont difficiles à vivre au quotidien. Si nous continuons à fumer, c'est pour une raison bien simple : il s'agit d'une addiction.

Il est extrêmement difficile d'arrêter lorsque vous êtes entourés de fumeurs (collègues, amis, conjoint). Multiplier les interdictions ne sert qu'à rendre la vie impossible aux fumeurs, et permet à l'État de continuer à leur extorquer tranquillement des sommes astronomiques. Par conséquent, j'aimerais savoir si vous militez en faveur d'une interdiction totale du tabac, seule mesure efficace à mon sens, et qui permettrait d'en finir avec cette hypocrisie.

Bien cordialement,

NK

Réponse :

Pour qui a réellement parcouru le site de DNF, il ne fait aucun doute que cette association lutte contre les nuisances de la fumée de tabac mais ne stigmatise jamais les fumeurs qu'elle considère comme des victimes d'une addiction au tabac.

Le tabac reste bien trop souvent considéré comme une substance banale, voire à la mode et transgressive pour notre jeunesse. Les situations de tabagisme passif comme la banalisation, voire la promotion, du tabagisme sont les piliers de la lutte antitabac codifiée dans le code de la santé publique et DNF a pour mission de veiller au respect de leur interdiction.

Quant aux sommes astronomiques prélevées par l'État (vous et nous), elles ne représentent pas le tiers des sommes dépensées par ce même État (vous et nous), directement pour les soins et indirectement par les pertes (absentéisme, entretien, etc) engendrées par le tabagisme.

Notre association s'inscrit dans une volonté de rejoindre les dispositions préconisées par l'OMS pour favoriser la protection des populations contre le tabagisme. Elles sont de nos jours de plus en plus répandues et touchent désormais quelque 2,3 milliards de personnes dans le monde. C'est ce que révèle le rapport de l'OMS sur l'épidémie mondiale de tabagisme 2013 publié en juillet dernier. [Le tabac est la principale cause mondiale de mortalité évitable](#)

sentiment que votre association, au vu de son nom et du contenu du site, pratique une stigmatisation des

et tue chaque année six millions de personnes.